

À partir du 15 octobre 2021, les tests PCR et antigéniques ne seront remboursés que sous certaines conditions.

TESTS NON-REMBOURSÉS

Personnes non-vaccinées sans ordonnance



Test PCR
à

44 €



Test antigénique
en pharmacie à

25 €*



Test antigénique
en laboratoire à

22 €



Autotest
à

5,20 €

TESTS GRATUITS

Personnes vaccinées

Personnes non-vaccinées



Qui présentent des
symptômes



Mineures



Majeures, mais
toujours au lycée



Ayant besoin d'un test
pour une opération
chirurgicale



Qui détiennent un
certificat de contre-
indication au vaccin



Cas contact signalé
à l'Assurance
maladie

*30 euros le dimanche.